



avant- propos

Hervé Marchal, Université de Bourgogne

Si la revue *Retraite et société* publie des numéros thématiques, il reste qu'elle accueille aussi des articles en varia, ce qui témoigne de son attractivité. C'est d'autant plus vrai que les textes reçus en dehors des appels à articles viennent de multiples horizons disciplinaires et de zones géographiques très diverses. Est-ce à dire que *Retraite et société* non seulement attire mais renforce toujours plus sa vocation de revue scientifique interdisciplinaire et internationale ? Cela semble être le cas en effet. C'est d'ailleurs à cette fin assumée – s'imposer au niveau international – que la revue publie désormais un numéro annuel en anglais.

Le contenu de ces varia est riche. Preuve en est que la partie scientifique est composée de quatre textes très stimulants. Le premier article, signé **Cécile Carra & Julie Varlet**, interroge la notion d'*empowerment* afin de mieux saisir la diversité de ses usages et emprunts dans le champ de la vieillesse. Parce que cette notion s'est très largement diffusée dans la culture anglo-saxonne au sein de laquelle elle prend sens, ses contours semblent beaucoup plus difficiles à appréhender dans la littérature francophone. Aussi les autrices proposent-elles une revue de la littérature francophone ayant pour objectif d'identifier le développement de la recherche portant sur l'*empowerment* dans le champ de la vieillesse. Plus encore, ne s'agit-il pas de comprendre, à travers la notion ici investiguée, les caractéristiques devant faire émerger les formes de pouvoir en jeu, les conceptions qui en constituent le socle et les implications paradigmatiques ? Le propos

repose sur un processus d'identification des articles, lequel a permis de constituer un corpus de 63 articles scientifiques. Aucune restriction de date, ni de discipline n'a été opérée. En revanche, la recherche a porté uniquement sur les articles à comité de lecture, en langue française. Il en ressort qu'au-delà de la polysémie de la notion ou des notions connexes auxquelles est associé l'*empowerment*, la dimension du pouvoir occupe une place centrale en tant que telle. Par ailleurs, la revue de littérature présentée permet de faire émerger des thématiques et questionnements dominants qui relèvent de trois grandes conceptions de l'*empowerment* : 1> *civique* car reposant sur un principe démocratique, 2> *gestionnaire* car reposant sur le principe de l'efficacité et 3> *hygiéniste* car reposant sur le principe de l'autonomie. Cela étant précisé, ces trois grandes conceptions de l'*empowerment* laissent apparaître qu'elles sont traversées par un même *a priori* épistémologique et anthropologique, celui de l'acteur rationnel et responsable doté de capacités et de compétences qu'il doit entretenir en mobilisant les ressources que lui offre un environnement potentialisé.

Le deuxième article, signé **Isabelle Van Pevenage, Loïc Trabut & Marianne Kempeneers**, porte sur les liens entre différentes morphologies spatiales de familles montréalaises et les proximités relationnelles et affectives. Ce faisant, il s'intéresse à l'articulation de ces diverses proximités dans les pratiques de solidarités autour des parents âgés. À l'aide d'une classification ascendante hiérarchique appuyée sur une analyse de correspondances, une typologie des familles est proposée en utilisant les données géographiques du volet quantitatif de l'enquête *Biographies et solidarités au Québec* (n = 502). L'analyse de l'articulation des proximités et des pratiques de solidarités autour des parents âgés s'appuie sur la base des données issues des deux volets quantitatif et qualitatif de l'enquête qui comprend 24 entretiens qualitatifs. Les auteurs/trices sont ainsi en mesure de dégager trois types de famille et ce, à partir de la répartition géographique des fratries et des parents âgés, ainsi que de la taille des familles. Il est à noter que les familles ainsi caractérisées présentent des modes de fonctionnement distincts autour des parents âgés. En effet, envisagées en association les unes avec les autres, les diverses proximités révèlent des liens entre géographies familiales et logiques de soutien aux parents âgés. Mais si les proximités géographiques et relationnelles sont nécessaires, il reste qu'elles ne sont pas suffisantes « pour assurer un soutien quotidien aux parents âgés et la proximité affective n'est ni nécessaire, ni suffisante ».

Le troisième article, signé **Maria Carella & Francesca Zanasi**, part du fait que dans les sociétés occidentales la part de la population âgée née à l'étranger connaît une augmentation. Pour autant, et c'est là tout l'intérêt du texte, les autrices notent qu'en dépit de cette tendance, les conditions de vie des migrants âgés restent un sujet de recherche rarement abordé. C'est en se fondant sur les données de l'enquête *Share (Survey on Health, Ageing and Retirement in Europe)*, réalisée de 2004 à 2017, que l'article entend proposer une analyse comparative entre les configurations familiales des natifs et des non-natifs âgés de 50 ans et plus résidant dans certains pays européens sélectionnés (Allemagne, Autriche, Danemark, Italie, Espagne, Grèce, Suède). L'originalité de la démarche réside dans la volonté de comprendre dans quelle mesure les migrants âgés peuvent compter sur un réseau familial capable de leur apporter un soutien dans un moment de vie potentiellement fragile. Il ressort des analyses que les pays de destination autant que les pays d'origine des migrants peuvent exercer une influence sur les configurations familiales. D'une façon générale, les personnes âgées nées à l'étranger ont tendance à adopter les formes familiales typiques du pays d'accueil. Par exemple, la cohabitation

avec des enfants est plus répandue en Europe du Sud, tandis que le fait de vivre seul ou uniquement avec un partenaire est plus fréquent en Europe du Nord. Cela dit, il faut noter des différences dès lors que sont observés les ménages composés de trois générations. Mais les familles multigénérationnelles restent plus fréquentes en Europe du Sud parmi les personnes nées à l'étranger et, en particulier, parmi celles qui ont émigré après l'âge de 40 ans. En outre, à partir du moment où cette structure est analysée à travers le prisme du pays d'origine, il s'avère que les migrants intra-européens sont plus susceptibles de vivre uniquement avec un partenaire, alors que ceux issus d'autres continents, comme l'Afrique et l'Asie, résident plus souvent avec des enfants ou au sein de ménages composés de trois générations.

Le quatrième et dernier article de la partie scientifique, signé **José Soeiro**, commence par souligner combien le Portugal est l'un des pays les plus âgés d'Europe et du monde. Selon les projections d'Eurostat, cette tendance s'accroîtra même à l'avenir : en 2050, le Portugal sera en effet le troisième pays de l'Union européenne (UE) ayant le plus fort pourcentage de population âgée de plus de 55 ans. C'est à l'aune de ces évolutions qu'il faut saisir tout l'intérêt qu'il y a à questionner l'organisation sociale du *care*, notamment en partant de sa forte présence dans le débat public et de son rapport avec le vieillissement. L'auteur observe que le mouvement des « aidants informels », c'est-à-dire des aidants familiaux non rémunérés, y a contribué de manière décisive. Créé en 2016, ce mouvement est à l'origine de l'approbation, en 2019, d'une nouvelle législation : le « Statut de l'aidant informel ». Il faut dire que le poids de la famille et du travail informel dans la prise en charge des personnes âgées est ici central, l'effectif d'aidants non rémunérés étant estimé entre 827 000 et 1 400 000 d'individus, soit entre 8 % à 12 % de la population du pays. D'où l'ambition heuristique de l'auteur de chercher à caractériser l'organisation sociale du *care* au Portugal et ses spécificités. José Soeiro souligne l'existence d'un régime qui combine la famille, l'État, le marché et la société civile dans une configuration particulière de familialisme. En ce qui concerne plus particulièrement le *care* à destination des personnes âgées, ce familialisme, insiste l'auteur, est à la foi culturellement implicite, prescrit explicitement par la loi et soutenu par l'État de manière très sélective. Quant aux politiques de défamiliarisation, elles opèrent par l'intermédiaire du secteur privé non lucratif, tandis que le marché lucratif reste résiduel et précaire, ayant une dimension clandestine importante.

Dans la partie informative, la rubrique « Point sur » accueille trois textes passionnants. Le premier de **Mohamed Chourak** revient de façon sensible sur le phénomène du *Kodokushi* au Japon, entendons sur le phénomène relatif au fait de « mourir en solitude », et même en situation d'extrême solitude pouvons-nous dire à la lecture de cet article qui ne peut laisser indifférent et interpelle à n'en pas douter. Alors que l'être humain « vit mieux et plus longtemps qu'il ne le fut jamais dans le passé », une telle longévité a fait surgir d'autres problèmes liés à la vieillesse et au « trop vivre » se traduisant par « la mort en solitaire » de certaines personnes âgées souligne l'auteur. Après avoir donné un aperçu du problème du vieillissement démographique japonais et de l'apparition de ce phénomène particulier qu'est le *Kodokushi* des personnes âgées japonaises, le propos cherche à en analyser les raisons et à examiner les questions qu'il pose frontalement au Japon, troisième puissance économique du globe. Le texte s'achève sur les différentes initiatives entreprises aussi bien par l'État que par la société civile pour lutter contre un tel fléau.

Le deuxième article est tout aussi passionnant, notamment au regard de l'enjeu social que représentent la retraite et ses réformes. **Didier Blanchet** revient, dans un texte précis et d'une rare clarté, sur les spécificités du débat relatif aux retraites tel qu'il se pose en France depuis la fin des années 1980, période à laquelle la question des retraites s'est installée au premier rang de l'agenda social en France, conduisant notamment à la publication en 1991 du Livre blanc sur les retraites suivie, deux ans après, de la première réforme d'adaptation du système à la nouvelle donne démographique. L'auteur commence par souligner que parler aujourd'hui du vieillissement, c'est mettre le plus souvent l'accent sur l'allongement de la durée de vie. Or, tel n'était pas le cas dans les années 1980 où le vieillissement était couramment attribué à ce qu'on qualifiait à l'époque de « dénatalité », une préoccupation récurrente des démographes français et d'une partie de l'opinion publique. Sous sa forme la plus extrême, insiste l'auteur, la présentation commune du problème des retraites était alors de dire que « demain, il n'y aurait plus personne pour payer les retraites ». Et à Didier Blanchet de dire en quoi ce diagnostic avait besoin d'être amendé. Un autre point nous semble particulièrement intéressant à noter ici : alors qu'il est courant de se réclamer de la rigueur scientifique du raisonnement « toutes choses égales par ailleurs », un tel usage mérite d'être tempéré. Le problème est qu'il est en général impossible que tout soit égal par ailleurs, en pratique aussi bien qu'en théorie observe Didier Blanchet. Il est donc plus juste de dire qu'on raisonne « certaines choses égales par ailleurs ».

Le troisième article de la rubrique Point sur est tout aussi stimulant et central puisque s'inscrivant en plein dans la problématique si actuelle des inégalités entre les femmes et les hommes en matière de retraite. Le texte de **Carole Bonnet & Julie Tréguier** souligne en effet que la question des inégalités de genre face à la retraite est ancienne et a notamment été traitée à travers les questions sur l'individualisation ou la familialisation de la protection sociale. Alors qu'une cinquième réforme des retraites a été observée récemment, force est d'admettre que la question ces inégalités sont toujours d'actualité, tant il est vrai que l'écart de pension entre les femmes et les hommes est encore marqué. Pourtant, comme le soulignent les autrices, la première moitié des années 1990 marque le début non seulement d'une période de réformes des retraites régulières, mais également d'un questionnement de leur éventuel effet différencié selon le genre. C'est dire si le temps peut sembler lent et long dès lors qu'on aborde un tel sujet alors que, paradoxalement, tout laisse à penser que nous vivons une période d'accélération des rythmes sociaux et de vitesse généralisée.